Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Dimanche 30 octobre 2011 - Page 2

Zéro point pour le Cnes

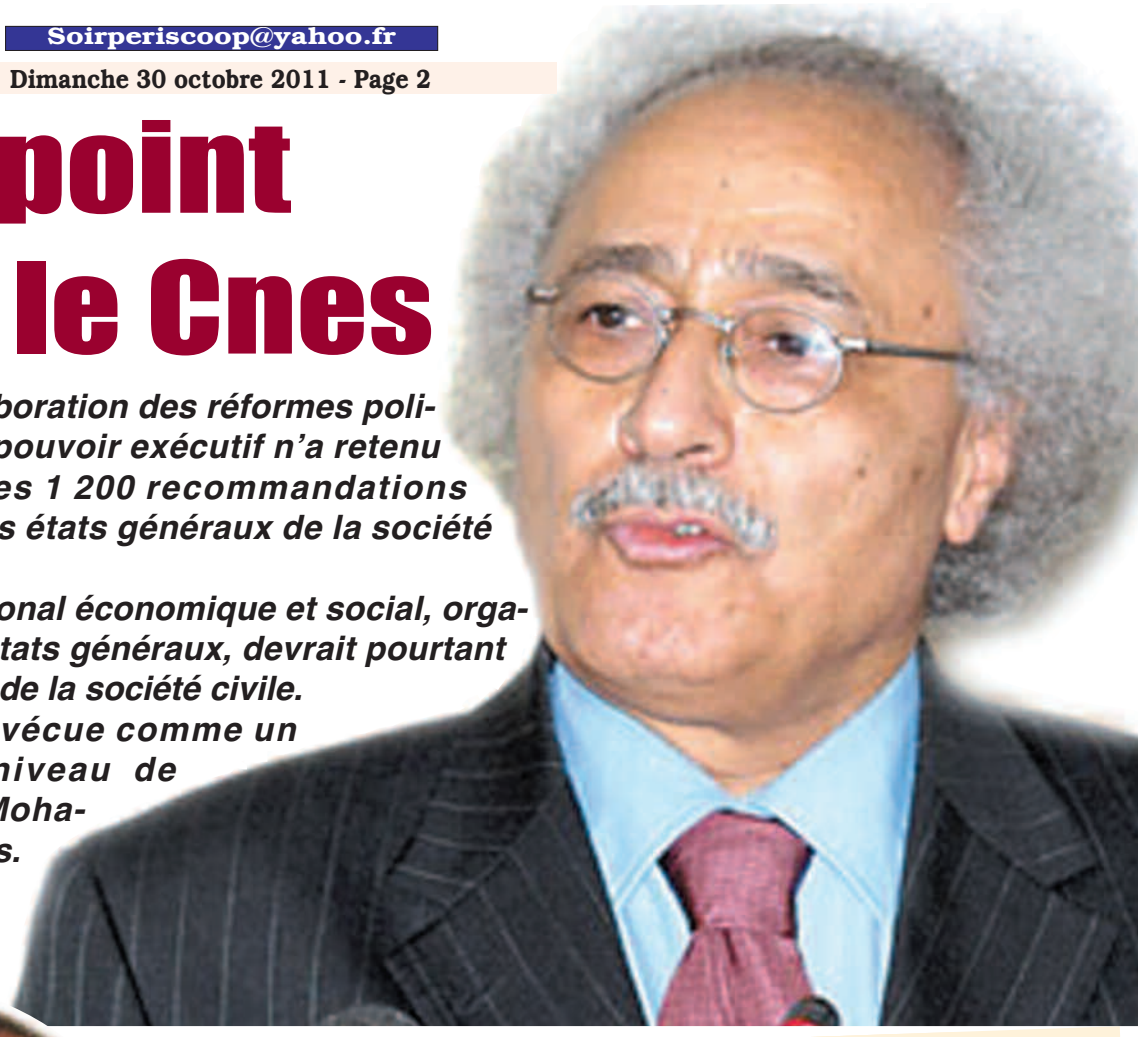

Durant l'élaboration des réformes politiques, le pouvoir exécutif n'a retenu aucune des 1 200 recommandations adoptées lors des états généraux de la société civile.

Le Conseil national économique et social, organisateur de ces états généraux, devrait pourtant être le porte-voix de la société civile.

Une situation vécue comme un camouflet au niveau de l'institution de Mohamed Seghir Babès.

Le maire, le bendir et le FNA

Le siège de l'APC de Birkhadem a été pris d'assaut hier par les militants du FNA. Ces derniers étaient courroucés à l'extrême après qu'ils eurent découvert que la salle devant abriter leur meeting était en même temps réservée à la célébration d'un mariage. Accueillis par les roulements de bendir, ils sont vite allés déverser leur courroux au niveau de l'APC.

Le quota des femmes revient à 30%

La commission juridique de l'APN a été instruite pour se réunir hier à 15h afin d'avaliser la proposition initiale du gouvernement consistant à fixer à 30% le quota réservé aux femmes dans les assemblées élues. La commission ayant, dans un premier temps, réduit ce quota à seulement 20%, sous la pression du FLN, elle fait donc machine arrière suite à une injonction d'en haut.

Benbada réglemente les jours fériés

Le ministère du Commerce prépare un texte de loi qui sera destiné à mettre de l'ordre dans les activités commerciales lors des fêtes religieuses et des jours fériés.

Le texte, qui devrait voir le jour avant la fin de l'année, définira notamment l'organisation des permanences en vue de ne pas pénaliser les citoyens et de leur permettre de disposer des produits de première nécessité lors de ces périodes.

Un jour, un sondage

L'Alliance présidentielle vous paraît-elle encore viable ?

- OUI
- NON
- sans opinion

Résultats du dernier sondage

Pensez-vous que la victoire du parti Ennahda en Tunisie va «booster» les formations islamistes en Algérie ?

OUI : 56,31%
NON : 40,38%
S. Opinion : 3,31%

Déposez votre réponse sur le site du *Soir d'Algérie* www.lesoirdalgerie.com